*Elections professionnelles nationales*

# La CSA-Bénin passe à l'offensive

***Dans le cadre des élections professionnelles qui auront lieu le mois prochain chez nous, la Confédération des Syndicats Autonomes a lancé hier sa campagne . Très incisif, le secrétaire général de la CSA a réaffirmé son attachement au principe de représentativité M. Guillaume Attigbé a placé sa campagne sous le signe de la concrétisation des fonctions principales du syndicalisme.***

**René TALON**

La CSA-Bénin en lançant hier sa campagne a voulu se démarquer du comportement des politiciens. Pour M. Attigbé ces élections vont certes clarifier le paysage syndical, mais il tient à ce que cela se fasse dans un esprit fair-play afin d'éviter de graves contentieux électoraux. « Car la centrale la plus représentative aujourd'hui peut devenir la moins représentative dans 4 ans » a-t-il expliqué . Ce faisant, il invoque l'obligation de résultats.

Mais pour séduire sa base, le bureau de la CSA promet de faire de son cheval de bataille le règlement définitif du problème de paiement des salaires à l'indice réel et le mécanisme d'avancement au mérite.

Ainsi à travers une stratégie qui doit couvrir tout le territoire, la CSA Bénin compte faire triompher le bulletin ayant pour logo la plume d'oiseau et le marteau croisé. Une conviction basée sur la justesse de son programme qui tient compte du vécu quotidien et de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs . Pour cela , la CSA-Bénin entend se battre pour la revalorisation du Smig, la révision à la baisse du taux de l'IPTS, l'harmonisation du taux de l'allocation familiale et la généralisation de la visite médicale gratuite à tous les travailleurs du secteur.

**Guillaume Attigbé, un synbole de la lutte syndicale**

Au delà de cette plate-forme, la CSA va faire de la formation syndicale la pierre angulaire de son action.

C'est en somme un programme alléchant et ambitieux qu'a livré la CSA à sa base afin de devenir la centrale la plus représentative dans le paysage syndical du Bénin qui en compte 7.

*Perturbations éventuelles de l'année scolaire 2001- 2002*

# Le SNES- BL met le gouvernement en garde

***Le Syndicat national des Enseignants du Secondaire, Tradition Bureaux de liaison (SNES- BL) a donné hier au CEGI Ste Rita, une conférence de presse sur le thème «pour une rentrée scolaire 2001-2002 à l'abri de tous les dangers ». Occasion pour Monsieur Raouph AFFAGNON le Secrétaire général dudit syndicat d'évoquer les raisons qui pourront perturber le déroulement normal de l'année scolaire 2001- 2002.***

**Gnona AFANGBEDJI**

La rentrée 2001- 2002 sera celle de tous les dangers si le gouvernement ne satisfait pas les revendications des enseignants. C'est la substance du message lancé par Monsieur Raouph AFFAGNON Secrétaire général du SNES- BL. Pour lui, le gouvernement a toujours adopté un « comportement bizarre » vis-à-vis des partenaires sociaux notamment les syndicats. En effet, le ministre de l'enseignement primaire et secondaire aurait rencontré les syndicats de ce secteur de l'enseignement pour des préparatifs de la rentrée scolaire 2001- 2002. A l'issue de cette rencontre, le ministre aurait émis le vœu de retrouver les syndicalistes pour une poursuite des négociations. Mais l'attente perdure et le gouvernement ne manifeste aucun désir de rencontrer à nouveau les syndicalistes. De même, par rapport à la mise en place d'une commission de préparation de la cinquième journée mondiale des Enseignants prévue pour le 05Octobre 2001, le SNES- BL dénonce la magouille qui serait en train d'être orchestrée aussi bien par le gouvernement que les responsables des centrales syndicales.

**Les conditions pour une rentrée sans entraves**

Les responsables du SNES- BL sont revenus après sur les revendications de leur coorporation. Monsieur AFFAGNON déplore la situation des exclus ou des laissés pour compte faite aux enseignants en dépit de la dimension sacerdotale de leur métier. Pour lui, tous le pays qui ont gagné le pari du développement ont toujours accordé une place spéciale aux Enseignants contrairement à ce que l'on croit. « Le développement part des enseignants et revient aux Enseignants » a-t-il martelé. La gestion approximative des administrations centrales et parfois locales et le bricolage pédagogique ne peuvent pas, selon lui, conduire à des résultats porteurs d'un développement durable. Aussi, le SNES-BL met-il les autorités en garde contre les dangers qui guettent la rentrée prochaine si leurs revendications salariales ne sont pas satisfaites. Parmi ces revendications, il faudrait surtout notifier les indemnités de risque contenues dans leurs statuts particuliers, le payement des salaires à l'indice de 2001 et l'annulation de la loi scélérate dite de l'avancement au mérite. Les revendications s'étendent également à l'organisation des journées pédagogiques , à l'octroi des primes liées à cette organisation et les primes pour les travaux de nuit.

**L'embargo sur les copies continue**

Les journalistes ont voulu en savoir sur la situation de l'embargo mis par les enseignants du SYNAPROLYC sur les copies des élèves. Pour le conférencier, cette mesure demeure toujours malgré les dispositions prises par le gouvernement pour contourner les enseignants.

Le SYNAPROLYC maintient toujours sa position tant que le gouvernement n'est pas toujours prêt au payement de ses arriérés. Ceux-ci sont relatifs à la reconstitution de carrière des enseignants du second degré qui sont passés de l'échelon B3 à B1. Les syndicalistes annoncent donc des crises sociales graves si le gouvernement continue toujours de jouer avec le sort des travailleurs.

*Remise de Matériels informatiques aux organisations des consomateurs*

# 10 Millions F pour équiper les association

***Le comité de gestion de l'aide de l'Etat aux organisations des consommateurs a reçu un lot de matériels informatiques pour mieux équiper leurs Associations . La cérémonie de remise a eu lieu hier au siège de l'Agence de presse « Proximités «***

**Gnona AFANGBEDJI**

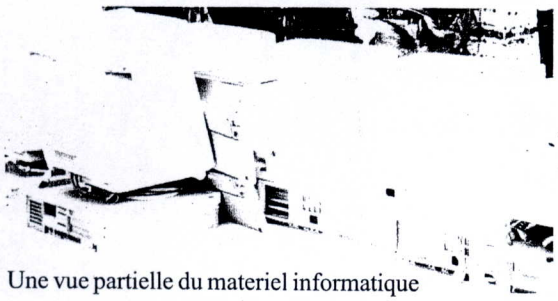

Une vue partielle du materiel informatique

10.500.000 F CFA , c'est le coût global des matériels informatiques destinés à neuf Associations des consommateurs du Bénin . Dans son allocution de bienvenue, le Président du comité de gestion de l'aide de l'Etat aux organisations de consommateurs , M. Romain HOUEHOU est revenu sur les origines de la subvention de l'Etat. Pour lui, cette subvention de 30.000.000 F CFA aux consommateurs s'inscrit dans le cadre des mesures sociales prises par le gouvernement pour résoudre la crise pétrolière de l'année 2000. En effet, en sa session de 7 Juillet 2000, le Conseil des Ministres a annoncé une subvention aux associations de consommateurs. Le 10 Juin 2001, le comité de gestion a précédé à l'encaissement de cette aide dans son compte au Bank of Africa . Pour M. HOUEHOU , ces deux dates ajoutée à celle d'hier sont à inscrire dans l'histoire du mouvement des consommateurs béninois.

M .ADJINA OKA , Directeur de Cabinet du Ministre en charge des relations avec les institutions a salué l'effort consenti par les associations pour la défense des consommateurs. Pour lui, cette aide de l'Etat a pour objectif de contribuer au renforcement des capacités des organisations nationales des consommateurs en vue d'accroître leurs actions de communication, de synergie et de surveillance des prix des biens et services pour les marchés béninois

Il faut noter, en entendant que l'aide de l'Etat aux Associations des consommateurs soit institué, qu'il s'agit pour le moment d'une subvention circonstancielle . Le budget de l'Etat exercice 2001 n'a pas prévu cette aide aux consommateurs.

*Assainissement de la ville de Cotonou*

# Akpakpa Dodomè électrifié avant le 31 décembre

***Le ministre des mines de l'énergie et de l'hydraulique, Kamarou Fassassi a procédé hier à la mise en terre symbolique d'un poteau électrique au quartier Akpakpa dodomè .***

**Ludovic A**

Le 31 Décembre prochain au plus tard , le quartier Apkapka doit être éclairé. C'est la consigne que le ministre Kamarou Fassassi a rappelée au Directeur général de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau et à son adjoint hier à Akpakpa dodomè ..

Le ministre est allé constater l'avancement des travaux d'électrification du quartier. La première partie des travaux c'est à dire le piquetage est déjà achevée. Jusque là, ce quartier de la ville de Cotonou est desservi par de multiples fils électriques qui sont sources d'insécurité . En fait, l'électrification du quartier Apkapka dodomè a été promise par le président Kérékou pendant la campagne électorale de mars dernier . Le ministre Kamarou a saisi l'occasion pour annoncer aux populations d'Apkapka dodomè, que les installations d'adduction d'eau suivront incessamment pour rendre le quartier entièrement viable.

**Kamarou Fassassi, la viabilité du quatier Enagnon sera bientôt totale**